



BP MÉTALLIER

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

Épreuve : Épreuve E.3 – MISE EN ŒUVRE D'UN OUVRAGE SUR CHANTIER
(U.30)

OUTILLAGE :

- Matériels de bureau,
- Bleu de travail en coton,
- Chaussures de sécurité,
- EPI (éléments de protection individuelle),
- Outillage individuel du Métallier,

Outillage personnel que vous envisagez nécessaire ... (Remarque : Ce matériel est sous votre entière responsabilité ...),

Remarque : L'accès aux ateliers ne sera autorisé qu'aux candidats équipés d'un vêtement de travail et des protections individuelles spécifiques au métier conformes aux règles de sécurité en vigueur !